

File Sub: CF/EXD/SP/1990-0029/F

Allocution Prononcée par M. James Grant,
Directeur Général du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
à l'occasion de la
Deuxième Conférence de Nations Unies
Sur les Pays les Moins Avancés

Paris, France
4 septembre 1990



UNICEF Alternate Inventory Label



Rcf0006HST

Item # **CF/RAD/USAA/DB01/1998-02197**

ExR/Code: **CF/EXD/SP/1990-0029/F**

2nd United Nations Conference on LDCs [Least Developed Countries]
Date Label Printed 20-Aug-2002

cover + 9pp + 8b



United Nations Children's Fund Fonds des Nations Unies pour l'enfance Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia
Детский Фонд Организации Объединенных Наций 联合国儿童基金会 منظمة الأمم المتحدة للطفولة

File Sub: CF/EXD/SP/1990-0029/F

Vérifier à l'audition
Traduction non officielle

ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. JAMES GRANT,
DIRECTEUR GENERAL DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
à l'occasion de la
DEUXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES
Paris, 4 septembre 1990

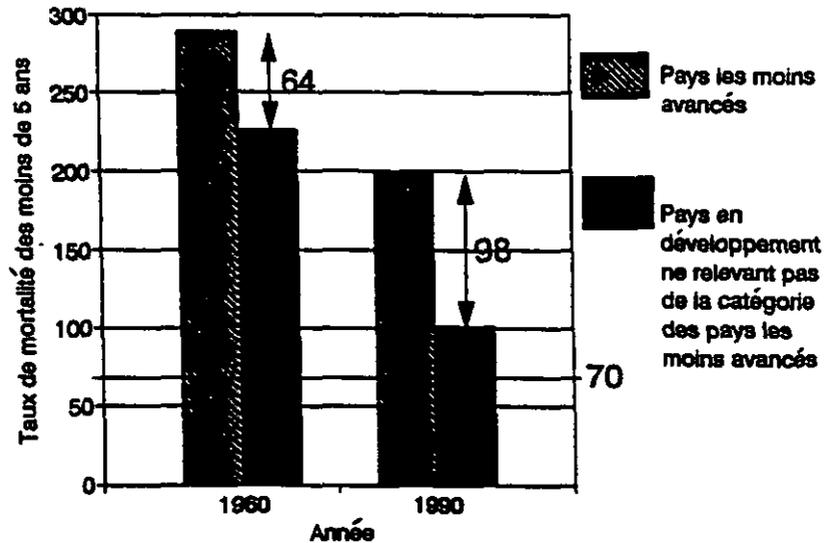
Alors que la décennie nouvelle nous ouvre sa porte et nous invite à appliquer résolument des stratégies destinées à améliorer, avant la fin de notre siècle, la situation des pays les moins avancés du monde, nous revoyons en esprit les dernières décennies, qui nous renvoient l'image des enfants des pays en développement, faite d'espoir et de désespoir.

Image d'espoir, car entre 1950 et 1980, on a plus fait pour les enfants du monde que pendant les deux mille années précédentes. C'est ainsi que les trois dernières décennies ont permis de réduire de moitié le taux de mortalité juvénile-infantile dans les pays en développement : le nombre des naissances a plus que doublé, mais celui des décès d'enfants de moins de cinq ans a été ramené de 25 millions en 1950 à 15,5 millions en 1980. Et les taux d'alphabétisation ont fait des pas de géant.

Image de désespoir, aussi, puisque pour tant de pays figurant parmi les moins avancés, la décennie qui vient de s'achever a été marquée par un arrêt du progrès, sinon une véritable régression. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus de deux fois plus élevé dans les pays les moins avancés que dans les autres pays en développement et, fait encore plus grave, l'écart entre les deux groupes de pays ne fait que se creuser. En 1960, pour 1000 naissances vivantes, on comptait 64 décès d'enfants de moins de cinq ans de plus dans les pays les moins avancés que dans les autres pays en développement; aujourd'hui, l'écart est de 98 (voir illustration).

Cover + 9 pp + 8 b

TMM5: Les pays les moins avancés sont en retard



Prenons le taux d'alphabétisation des adultes et le taux net de scolarisation primaire. Dans les pays les moins avancés, ils sont approximativement inférieurs de moitié à ceux des autres pays en développement. Chez les enfants de moins de cinq ans, il y a 76 % de plus de cas de faible poids (modéré et grave) dans les pays les moins avancés.

Et pourtant, l'environnement difficile et largement négatif de la décennie qui s'achève nous a aussi donné des raisons certaines d'espérer qu'au seuil des années 90, nous étions dans la bonne voie. Les raisons d'espérer, nous les voyons en considérant ce qui peut être accompli lorsqu'on se donne une bonne stratégie et que la volonté politique existe pour lui donner effet d'une façon concertée. Les immenses progrès que tous les pays en développement, y compris les moins avancés, ont fait en ce qui concerne l'immunisation universelle des enfants en sont un magnifique exemple.

Nous voyons une autre raison d'espérer dans le fait que la situation des enfants retient de plus en plus l'attention des responsables, à preuve la fermeté des recommandations que les problèmes de l'enfance inspirent depuis quatre ans aux participants aux sommets de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et aux membres de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC), et le sérieux des engagements que ces problèmes les ont conduit à prendre. Ces initiatives ont débouché très vite sur des plans pour le Sommet mondial pour l'enfance, qui se tiendra à la fin du mois à New York. Comme vous le savez, ce Sommet promet d'être la plus importante assemblée de dirigeants que le monde ait

connue. Ce sera aussi la première occasion pour les chefs d'Etat ou de gouvernement du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest de se rencontrer pour examiner, qui plus est, un ordre du jour exclusivement consacré aux enfants.

Il est intéressant de constater que la SAARC, à un moment où le Bangladesh en assurait la présidence, et les sommets de l'OUA ont été les premières instances mondiales à préconiser au niveau politique le plus élevé des mesures en rapport avec la Convention relative aux droits de l'enfant, que l'ONU a adoptée au mois de novembre dernier. La SAARC et l'OUA ont ratifié cette Convention à l'instar d'autres responsables mondiaux, et c'est avec un vif plaisir que je constate que cette nouvelle charte est officiellement entrée en vigueur il y a deux jours, ce qui représente le délai le plus court de toute l'histoire des conventions internationales.

Il faut rendre hommage à la communauté internationale de l'effort fait pour dégager des objectifs communs pour les années 90, et notamment des objectifs concernant les enfants. On se propose donc, d'ici l'an 2000, de réduire le taux de mortalité des moins de cinq ans d'un tiers ou de le ramener à 70 pour 1000 naissances vivantes, l'objectif retenu étant celui qui équivaldra à la réduction la plus importante. On se propose de donner une éducation de base à 80 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire. Vous trouverez annexée au texte de mon intervention de ce matin un état récapitulatif des objectifs concernant l'enfant et le développement pour les années 90. Ils sont le fruit des consultations approfondies qui ont été tenues aux niveaux national et régional et dans les instances internationales, comme l'indique la documentation préparée pour cette Conférence.

Les meilleurs spécialistes mondiaux considèrent ces objectifs comme absolument prioritaires, mais aussi, bien qu'ils ne leur voient aucun précédent dans l'histoire, comme parfaitement réalisables. Il faut à tout prix les réaliser.

En effet, l'enjeu est énorme. Si, pendant les années 90, les taux de mortalité juvénile se maintiennent, les 42 pays les moins avancés enregistrent plus de 40 millions de décès de jeunes enfants au cours de la décennie qui commence. Heureusement, on voit déjà se dessiner une évolution qui permettrait de sauver 4 millions de ces jeunes enfants. Mais on peut faire beaucoup mieux. Si on atteint les objectifs concernant les enfants et le développement, la décennie sauvera 18 millions de jeunes enfants des pays les moins avancés et l'on pourra épargner à un nombre d'enfants comparable les incapacités paralysantes et les effets secondaires des maladies de l'enfance. Il faut se souvenir que la réduction des taux de mortalité juvénile s'est toujours accompagnée d'une réduction encore plus importante des naissances car elle donne aux parents bon espoir que leur premier-né vivra.

Il est essentiel que la communauté internationale reconnaisse que pour que ces objectifs soient atteints, les pays les moins avancés devront faire des efforts proportionnellement beaucoup plus importants que les autres pays en développement.

Ainsi, on aura une idée de l'ampleur de la tâche qui attend les pays les moins avancés pour atteindre l'objectif fixé pour réduire les décès juvéno-infantiles en comparant le taux moyen annuel de réduction du TMM5 qu'il faudrait obtenir d'ici le tournant du siècle au taux moyen annuel de réduction que les autres pays en développement devront atteindre. Les pays les moins avancés devront améliorer leur taux de 10,5 % en moyenne annuelle, soit environ cinq fois plus que leur taux de réduction actuel de 2,1 %.

Dans les autres pays en développement, en revanche, on pourra se contenter de maintenir au niveau les progrès déjà enregistrés ou, au maximum, de doubler le taux de réduction. La Chine, par exemple, a obtenu dans les années 80 un taux de réduction annuel de 3,3 % et son objectif sera atteint même si elle ne réalise qu'un taux moyen de 3,6 % au cours des années 90. Les Philippines, avec un taux de réduction moyen de 2,1 dans les années 80, doivent un peu plus que doubler leurs progrès pour parvenir à la fin des années 90 à un taux moyen annuel de réduction de 4,4 % et réaliser ainsi leur objectif.

Les pays les plus démunis devront réaliser des progrès bien plus importants pour atteindre les objectifs fixés. Nombre d'entre eux souffrent des conséquences de la stagnation ou de la récession économique. Beaucoup sont affligés du nouveau fléau du SIDA. Faut-il en déduire que ces objectifs sont irréalistes ?

Non, non et non ! Ils sont tout à fait réalisables. Seulement, pour les atteindre, il faudra aller beaucoup plus loin et se donner beaucoup plus de peine que par le passé.

Nous avons vu les immenses progrès qui sont possibles. Prenons l'immunisation, par exemple. Au Bangladesh, le taux de couverture vaccinale des enfants est passé de 3 % en 1985 à plus de 70 % aujourd'hui. En Afrique subsaharienne, 25 pays au moins devraient avoir atteint leur objectif en matière d'immunisation universelle des enfants, fixé à 75 % pour 1990.

Ces progrès ne sont pas tombés du ciel et ne sont pas le fruit de la routine. Il a fallu que les pays les moins avancés procèdent à la réorganisation complète de leurs infrastructures de santé. Il leur a fallu accorder beaucoup plus d'attention et de ressources que par le passé aux soins de santé primaires. Ils ont dû mobiliser tous les secteurs de la société pour instruire et motiver. Parallèlement, le monde extérieur a dû se préparer à mettre à la disposition de ces pays, pour les besoins de l'objectif mondial de l'immunisation universelle des enfants, des ressources

proportionnellement beaucoup plus importantes que la part allouée aux autres pays en développement.

Mais, me direz-vous, que deviennent les objectifs plus généraux qui concernent les enfants et le développement pour les années 90 ? La communauté internationale s'est-elle donnée les moyens de les atteindre ? Quelle est la prochaine étape ?

Assurément, tout pays qui aspire à atteindre ces objectifs doit s'organiser, voire se réorganiser à cette fin, tout en mettant à profit les infrastructures déjà en place. D'un autre côté, il a beaucoup plus besoin de concours extérieurs.

L'UNICEF, par exemple, a consacré en 1989 41 % du montant total de ses dépenses de programme aux pays les moins avancés, alors qu'ils ne comptent que 13 % des enfants de l'ensemble des pays en développement.

D'après les meilleures estimations, les objectifs concernant les enfants pour les années 90 peuvent être atteints moyennant une dépense supplémentaire d'un montant de 5,2 milliards de dollars par an pour l'ensemble des pays les moins avancés. La moitié peut-être de cette somme - le montant exact variera en fonction des pays - devra être couverte par des sources intérieures et le reste par des sources extérieures.

Est-il possible de réunir ces ressources ?

Il est intéressant de constater que les 2 ou 3 milliards de dollars de ressources intérieures nécessaires est une somme inférieure aux 3 milliards que ces pays consacrent chaque année au service de leur dette extérieure, ressources qui représentent des transferts en provenance de ces pays les plus démunis vers le monde industrialisé. Et la somme en question est également inférieure aux 3,2 milliards qu'ils consacrent globalement chaque année à leurs forces militaires.

Ce supplément de ressources extérieures nécessaires ne constituerait qu'une fraction de l'accroissement de ressources auquel les pays industrialisés devraient procéder s'ils voulaient élever le montant de leur aide aux pays les moins avancés au niveau de l'objectif de 0,15 % du PNB. Cela constitue-t-il un sacrifice injustifié pour le monde industrialisé ? Soit dit en passant, 2,5 milliards de dollars, c'est ce que les Etats-Unis dépensent en un an pour faire de la publicité pour le tabac... et c'est ce que l'Union soviétique dépense par mois pour la vodka.

L'UNICEF croit fermement qu'on peut y arriver. Ces ressources peuvent être réunies, ces objectifs peuvent être atteints.

Pour faire bouger les choses en ce qui concerne les objectifs en faveur des enfants, et notamment les intégrer dans le

développement général des pays les moins avancés, il faudra susciter une volonté de fer au niveau des familles, des collectivités, des chefs d'Etat et de la communauté internationale. Il faudra aussi avoir le courage de se donner les moyens de traduire cette volonté dans les faits, et ces moyens devront être exceptionnels. Il faudra réaffecter des ressources au profit de l'éducation de base, en mettant l'accent sur l'éducation primaire universelle, et des approches fondées, comme l'initiative de Bamako, sur les soins de santé primaires. Il faudra faire de gros efforts pour limiter les ravages causés par le SIDA en renforçant les soins de santé et les soins aux orphelins, et en freiner la propagation au moyen de l'éducation. Il faudra donner vie, en agissant, aux principes qui inspirent la Convention relative aux droits de l'enfant. Il faudra annuler une bonne partie de la dette extérieure des pays les moins avancés. On a d'ores et déjà proposé des formules qui permettraient à ces pays de conserver des ressources actuellement canalisées vers les pays riches et de les consacrer à la valorisation des ressources humaines. L'"allègement de la dette pour la survie de l'enfant" en est un bon exemple. On pourrait étendre ces formules. Il faudra enfin accroître le niveau de l'aide au développement accordée aux pays les moins avancés.

Il faudra faire des choix difficiles. Nous devons vaincre l'inertie engendrée par les échecs du passé et avoir le courage de vouloir faire fond sur les succès.

Au seuil d'une nouvelle décennie, on peut se demander de quoi l'avenir des pays en développement, et en particulier des multitudes d'enfants qui y vivront, sera fait. Cette ultime décennie du siècle et du deuxième millénaire sera pour toute une génération nouvelle, pour la génération dont nous avons la charge, les années de la jeunesse dans toute la fraîcheur de l'innocence, hors du temps et de l'histoire. Est-ce que son tour viendra ? Je crois que c'est pour essayer de répondre à cette question que la communauté internationale a envoyé ici, à Paris, un aussi auguste aréopage et je vous demande instamment à tous de prendre sur vous d'aller au-delà de nos plus grandes espérances en ce qui concerne l'amélioration de la condition humaine dans les pays les moins avancés - et de le faire dans les deux prochaines semaines et dans la décennie qui suivra. Il nous appartient, à nous qui nous sommes réunis ici, à Paris, pour réaliser expressément cette fin après nous y être préparés des années durant, de prendre à l'égard des habitants des pays les moins avancés l'engagement actif de les aider à franchir le seuil du XXI^e siècle.

OBJECTIFS EN FAVEUR DES ENFANTS ET DU DEVELOPPEMENT DES ANNEES 1990

Les objectifs suivants ont été formulés à l'issue de consultations approfondies lors de diverses réunions internationales auxquelles participaient presque tous les gouvernements, les agences concernées des Nations Unies y compris l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNESCO, le PNUD et la Banque Mondiale ainsi qu'un grand nombre d'organisations non gouvernementales. Il est recommandé à tous les pays de mettre en oeuvre ces objectifs, là où ils sont applicables, en les adaptant à la situation particulière de chaque pays, quant aux étapes, aux normes, aux priorités et à la disponibilité des ressources. D'autres objectifs se rapportant plus particulièrement à des situations nationales spécifiques, devraient être ajoutés dans le cadre des plans d'action nationaux.

I. Objectifs principaux en faveur de la Survie, du Développement et de la Protection des Enfants.

- Entre 1990 et l'An 2000, réduction d'un tiers du taux de mortalité infantile et des enfants de moins de cinq ans dans tous les pays ou réduction de ces taux de 50 à 70 respectivement pour 1000 naissances vivantes.
- D'ici l'An 2000, réduction de moitié du taux de mortalité maternelle.
- Entre 1990 et l'An 2000, réduction de moitié de la malnutrition grave ou modérée chez les enfants âgés de moins de cinq ans.
- Accès universel à l'eau potable salubre et à des systèmes sanitaires d'évacuation des excréta.
D'ici l'an 2000, accès universel à l'éducation de base et achèvement de l'enseignement primaire par au moins 80% des enfants d'âge scolaire.
- Réduction de moitié au moins par rapport à 1990 du taux d'analphabétisme des adultes en mettant l'accent sur l'alphabetisation des femmes (le groupe d'âge adéquat devra être fixé selon les pays)
Amélioration de la protection des enfants vivant des conditions particulièrement difficiles.
- Permettre à toutes les femmes d'exclusivement allaiter leurs enfants pendant quatre à six mois et de continuer à les allaiter au delà de la deuxième année tout en leur donnant des aliments supplémentaires.

II. Objectifs d'appui/sectoriels

1. Santé et Education des Femmes

- Une attention particulière devrait être accordée à la santé et la nutrition des filles, ainsi qu'à celles des femmes enceintes ou qui allaitent.
- Accès pour tous les couples à l'information et aux services de prévention des grossesses précoces, trop rapprochées, tardives ou trop nombreuses.
- Accès pour toutes les femmes enceintes aux soins prénatals, à l'assistance lors de la naissance d'une accoucheuse dûment formée, et aux services spécialisés pour les grossesses à risques et les urgences obstétriques.
- Accès universel à l'éducation primaire, avec l'accent mis en particulier sur les filles, et programmes accélérés d'alphabetisation pour les femmes.

2. Nutrition

- Réduction de moitié par rapport aux niveaux de 1990, de la malnutrition grave et modérée chez les enfants âgés de moins de cinq ans.
- Réduction à moins de 10% de la proportion d'enfants de faible poids à la naissance (2,5 kg ou moins).
- Réduction d'un tiers par rapport à 1990 des anémies dues à la carence en fer des femmes.
- Quasi-élimination des troubles dus à la carence en iode.
- Quasi-élimination de la carence en Vitamine A et de ses conséquences, notamment la cécité.

- Promouvoir l'importance de la croissance et institutionaliser son service régulier dans tous les pays d'ici la fin des années 1990.
- Diffusion des connaissances et des services d'appui en vue d'augmenter la production alimentaire et de garantir la sécurité alimentaire des ménages.

3. Santé infantile

- Eradication totale de la poliomyélite dans le monde d'ici l'An 2000.
- Elimination du tétanos néo-natal d'ici 1995.
- Réduction de 95% de la mortalité due à la rougeole et réduction du nombre de cas avant les programmes de vaccination, ce qui ouvrirait la voie à l'éradication totale de la rougeole à plus long terme.
- Maintien d'ici l'An 2000 du taux élevé de vaccination (au moins 90% des enfants moins d'un an) contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos pour les femmes en âge de procréer.
- Réduction de 50% des décès dus aux maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de cinq ans et réduction de 25% de l'incidence des diarrhées.
- Réduction d'un tiers des décès dus aux infections respiratoires aiguës chez les enfants de moins de cinq ans.

4. Eau et Assainissement

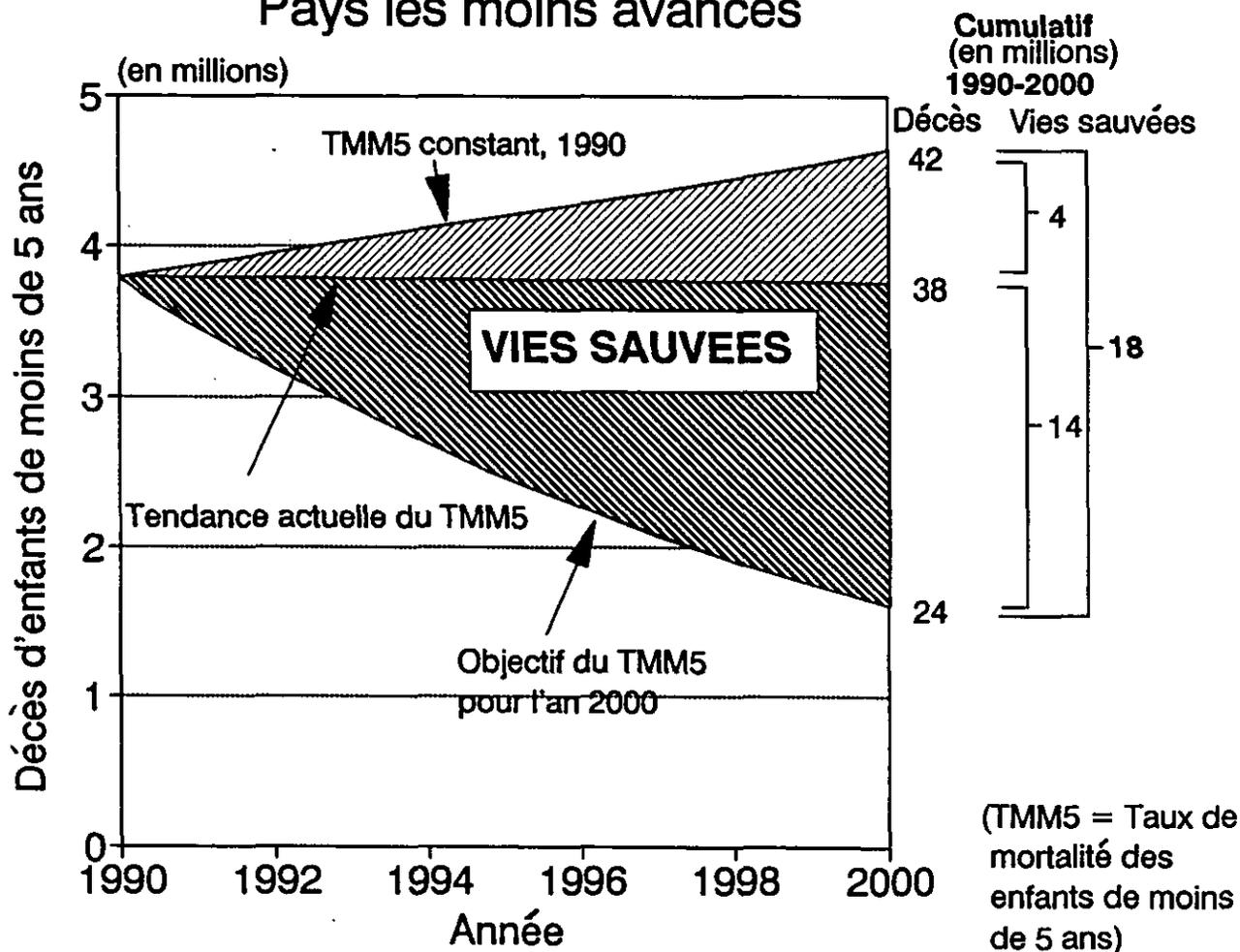
- Accès universel à une eau potable salubre.
- Elimination de la maladie du ver de Guinée (Dracunculose) d'ici l'An 2000.

5. Education de base

- Développement des activités d'épanouissement des jeunes enfants, notamment par des interventions appropriées de faible coût, à l'échelon de la famille et de la collectivité.
 - Accès universel à l'éducation de base et la scolarisation jusqu'à la fin du cycle primaire d'au moins 80% des enfants du groupe d'âge correspondant, grâce à un enseignement de type scolaire ou à une éducation non scolaire d'un niveau comparable, l'accent étant mis sur la réduction des disparités actuelles entre les garçons et les filles.
 - Réduction de moitié au moins par rapport à 1990 du taux d'analphabétisme des adultes (le groupe d'âge approprié devant être fixé dans chaque pays), en mettant l'accent sur l'alphabetisation des femmes.
 - Possibilité aux particuliers et aux familles de mieux acquérir les connaissances, capacités et valeurs nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie, en recourant à tous les moyens d'éducation, y compris les médias les autres formes modernes et traditionnelles de communication et d'action sociale, l'efficacité étant mesurée en analysant le changement des comportements.
- ### 6. Enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles.
- Apporter une protection accrue aux enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles et s'attaquer aux racines du mal.

SAUVER LES VIES D'ENFANTS DANS LES ANNEES 90

Pays les moins avancés



Objectif du TMM5 pour l'an 2000

Entre 1990 et l'an 2000, réduction d'un tiers des taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans tous les pays pour les ramener à 70 pour 1 000 naissances vivantes, l'objectif retenu étant celui qui équivaldra à la réduction la plus importante